

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 juin 2010

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 18 juin 2010, à 18h30, à la Mairie.

Présents : M. Mazard, Maire, M. Daniel, Mme Massacrier, M. Aubry, Mme Torcol, Mme Veret, M. Nogues, Maires adjoints, Mme Atzori, M. Belfiore, Mme Boisgontier, Mme Darbeaud, M. Demeyère, M. Dorilleau, M. Foucault, M. Giraud (quitte la séance à 20h et donne pouvoir à Mme Millet-Rousselet), M. Gragy, Mme Lança-Serpe, Mme Mary, Mme Millet-Rousselet, M. Pilon, Mme Vieira, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Anesa, M. Artus, M. Bœuf, M. Laplanche, Mme Lieby, Mme Robert.

Pouvoirs : de Mme Anesa à M. Pilon, de M. Artus à M. Daniel, M. Bœuf à M. Mazard, de Mme Liéby à Mme Torcol, de Mme Robert à Mme Boisgontier.

Secrétaire de séance : Mme Vieira.

FINANCES COMMUNALES – COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2009

Le compte administratif de l'exercice 2009, est approuvé à l'unanimité :

	Fonctionnement	Investissement	Total réalisé	Reste à réaliser	Ensemble
Dépenses	3.200.397,20	1.044.936,96	4.245.334,16	1.007.000	5.252.334,16
Recettes	4.010.957,05	1.353.554,51	5.364.511,56	87.500	5.452.011,56
Résultat de clôture	810.559,85	308.617,55	1.119.177,40	- 919.500	199.677,40

L'excédent global de 199.677,40 € sera reporté en recette du budget supplémentaire 2010.

Le compte de gestion établi par le Trésorier, comptable de la Commune, présentant des résultats identiques, est aussi approuvé à l'unanimité.

CONTRAT REGIONAL III

Approbation du programme et du dossier de candidature :

Le Conseil Municipal valide le dossier de candidature de la Commune à un troisième contrat régional permettant d'obtenir d'importantes subventions pour la réalisation des trois opérations prévues :

- Construction d'un dojo et d'une salle d'expression corporelle au stade Gérard Foucher : 1.285.018 €HT ;
- Aménagement d'une salle d'activités éducatives et socioculturelles dans les communs du Château des Dames : 1.469.000 €HT ;
- Restauration de la nef et du mobilier de l'église Ste Madeleine : 662.836 €HT.

Le montant total du contrat régional s'élève à 3.416.853 € HT ; déduction faite des subventions attendues des différents partenaires (Etat, Région, Département) la part de financement restant à la charge de la Commune est estimée à 1.802.483 € HT qui seront financés par prélèvement sur les fonds propres de la Commune et par emprunt.

Le Maire est chargé d'organiser l'information du public et la concertation préalable avec les futurs utilisateurs des équipements prévus.

Construction d'un dojo – demande de subvention auprès du CNDS :

Un dossier spécifique de demande de subvention pour la construction du dojo et de la salle d'expression corporelle va être adressé au Centre National pour le Développement du Sport qui pourrait apporter à la Commune une aide financière de 120.000 €

VOIRIE RURALE

Déplacement de l'emprise du chemin rural dit « du Mesnil au Châtelet-en-Brie » pour l'extension de la zone d'activités :

Le Conseil Municipal approuve le projet de déplacement du chemin rural « du Mesnil au Châtelet » rendu nécessaire pour la réalisation de l'extension de la zone d'activités et charge le Maire de le soumettre à l'enquête publique.

Tous les frais liés à la procédure d'enquête, y compris le dossier (et les reproductions) établi par un géomètre sont laissés à la charge du demandeur, la société Géoterre, aménageur de l'extension de la zone d'activités.

Vente d'un tronçon de chemin rural sur la zone industrielle – retour d'enquête publique :

Le commissaire enquêteur ayant rendu un avis favorable au terme de l'enquête publique qui s'est déroulée du 9 au 24 avril 2010, le Conseil Municipal procède à la désaffectation et au déclassement du chemin rural « de Héricy au Châtelet-en-Brie » dans sa partie comprise entre le stade Gérard Foucher et la rue des Champarts.

Le Conseil Municipal confirme sa délibération du 6 novembre 2008 de céder le terrain à l'entreprise SETA au prix convenu de 24 €HT le mètre carré.

Le Maire est autorisé à signer l'acte de vente.

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE – RAPPORT DU MAIRE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2009

Le Conseil donne acte au Maire de la présentation de son rapport annuel dont les principales données pour 2009 sont :

- une augmentation de près de 7 % de la consommation d'eau par rapport à 2008,
- la très bonne qualité de l'eau tant sur la plan bactériologique que sur le plan physico-chimique,
- le prix de l'eau en augmentation de 4,42 % sur l'année,
- le remplacement de 21 branchements en plomb.

JEUNESSE ET SPORT – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LA REALISATION D'UN SKATE-PARK

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'avant projet de réalisation d'un skate-park (piste de rollers) établi par les services techniques municipaux à la demande de la commission Jeunesse.

L'implantation est prévue sur un terrain communal route de Féricy, en face du stade G. Foucher, sur une surface de 960 m². L'aire de jeu de 240 m² supportera cinq modules d'évolution ; le tout sera clôturé et doublé d'une haie vive.

L'opération est estimée à 41.000 €HT ; un crédit de 50.000 €a été inscrit au budget primitif 2010.

Une subvention de 30 % sur la dépense hors taxes est demandée au Conseil Général de Seine et Marne, le Conseil Municipal validant le dossier technique appuyant la demande de subvention.

PATRIMOINE COMMUNAL – ACQUISITION D'UN TERRAIN PREEMPTÉ PAR LA SAFER

A l'unanimité, le Conseil Municipal demande à la SAFER d'exercer son droit de préemption au profit de la Commune afin d'acquérir dans le massif des Terres Fortes un ensemble immobilier formé de trois terrains cadastrés section F n° 419, 420 et 421 d'une superficie totale de 1.276 m² pour le prix de 24.000 €

L'acquisition de ces terrains situés en zone NDa au POS et classé en espace boisé protégé permettra d'étendre la maîtrise foncière de la Commune dans le massif forestier des Terres Fortes appelé à devenir un Espace Naturel Sensible (ENS) dans lequel le Département exercera un droit de préemption au nom de la Commune.

Le crédit nécessaire est inscrit au budget en reste à réaliser d'investissement au programme « Droit de préemption urbain ».

Le Maire est autorisé à signer l'acte de vente.

INTERCOMMUNALITE – ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUPRES DU COMITE DE TERRITOIRE DU SIESM

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal élit à l'unanimité MM. Claude Artus et Elio Belfiore en qualité de délégués titulaires et M. André Pilon en qualité de délégué suppléant auprès du comité territorial de Melun Sud du Syndicat Intercommunal des Energies de Seine et Marne (SIESM).

ADDUCTION D'EAU POTABLE – DESSERTE DU HAMEAU DE SAVETEUX – SUSPENSION DE LA DECISION

La SA Saveteux Participation ayant fait savoir au Maire que, suite à la délibération du 9 avril 2010, elle n'acceptait pas de participer au surcoût du raccordement d'eau lié à la défense incendie, le Conseil Municipal, considérant que la négociation doit être reprise, décide à l'unanimité de suspendre la décision de réaliser l'opération.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Terrain d'assiette de la future maison de retraite : le Centre Hospitalier de Montereau gestionnaire de la maison de retraite du Châtelet-en-Brie doit procéder à la démolition du bâtiment actuel hors normes et inadapté pour l'accueil médicalisées des personnes âgées.

Sur proposition du Maire et à l'unanimité, le Conseil Municipal prend la décision de principe de mettre à sa disposition le terrain nécessaire sur la propriété communale située entre le quartier de la Plaine et le Domaine du Château des Dames sous réserve que la Commune retrouve l'équivalence de superficie de terrain sur la parcelle de

l'actuelle maison de retraite et qu'elle obtienne rapidement la jouissance du parc afin de pouvoir l'aménager et l'ouvrir au public.

Le Maire est mandaté pour la mise au point du projet en concertation avec les responsables du Centre Hospitalier de Montereau.

Vente du terrain de l'ancienne station d'épuration : il est décidé à l'unanimité de céder à la Communauté de Communes le terrain d'assiette de l'ancienne station d'épuration pour le prix convenu de 2 € le mètre carré.

Préalablement à la vente un bande de terrain de 4 m de large sera détachée par division et restera propriété communale afin d'assurer le prolongement du chemin longeant le quartier des Grands Prés.

Le Maire est chargé d'accomplir les formalités nécessaires et autorisé à signer tout document s'y rapportant et notamment l'acte de vente.

Sorties scolaires : les subventions suivantes sont attribuées à l'unanimité aux coopératives scolaires pour le financement de sorties éducatives :

- Ecole maternelle des Grands Jardins : sortie au Château de Breteuil, le 1^{er} juin 2010 : 400 €;
- Ecole maternelle des Grands Bois : sortie à la ferme de Fermembul, à St Fargeau-Ponthierry, le 28 mai 2010 : 465,50 €

INFORMATIONS DU MAIRE

Signalétique touristique : le Maire indique qu'il a confié au Président de la Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie, ancien maire adjoint, la rédaction du libellé et la mise en place des panneaux financés par la Communauté de Communes ; cette signalétique sera inaugurée le 24 juin. Il l'a chargé également de la mise au point des itinéraires de randonnée sur le territoire communal en liaison avec les différents partenaires associatifs et institutionnels

AGENDA

Le Maire rappelle les prochaines manifestations dans la Commune :

- samedi 19 juin : à 10h visite commentée de la nouvelle station d'épuration par le Conseil Municipal ; à 20h30, spectacle de fin d'année de DALACHA à la Bergerie ;
- lundi 21 juin : Fête de la Musique, organisée par la Commission Animation, dès 18h, dans la cour du Château des Dames ;
- mardi 22 juin : colloque sur la bio diversité organisé à la Bergerie par le Conseil Général de Seine et Marne, à l'initiative du Vice Président Jean Dey ;
- mercredi 23 juin : théâtre enfants, salle de la Bergerie, à 20h, avec la troupe du Foyer Rural ;
- jeudi 24 juin : inauguration à 20h, à la Communauté de Communes de la signalétique touristique et de randonnée ;
- vendredi 25 juin : à 17h, salle des cérémonies au Château, réception de Mmes Thomas et Bridant, enseignantes à l'école maternelle des Grands Jardins, et de Mme Llagaria institutrice à l'école élémentaire des Grands Jardins, qui prennent leur retraite ;
- vendredi 25 et samedi 26 juin : théâtre avec la troupe des Trois Rires « Week-end intime », organisé par le Foyer Rural, à la salle Robillard à 21h ;
- samedi 26 juin : à 14h opération « Prévention Routière », parking des Grands Bois, et à 15h « Rando Roller », organisées par la commission Jeunesse ;

- samedi 10 juillet : concert de jazz organisé par la Commission Animation, dans le parc du Château, à 20h ;
- mercredi 14 juillet : apéritif citoyen dans la parc du Château dès 11h ;
- samedi 24 juillet : spectacle pyrotechnique au parc Ste Reine.

Le Maire lève la séance à 21h.

A l'issue de la réunion, il est procédé au tirage au sort sur la liste électorale des candidats au jury criminel pour 2010.

Signé : Patricia Vieira.